



Commentaire sur les audits financiers de 2020–2021



Commentaire sur les
audits financiers de
2020–2021



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Cette publication est également diffusée sur notre site Web à l'adresse www.oag-bvg.gc.ca.

This publication is also available in English.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la vérificatrice générale du Canada, 2021

N° de catalogue FA1-32F-PDF
ISSN 2561-3456

Table des matières

Introduction	1
Les mesures économiques du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19	1
Résultats de nos audits financiers de 2020-2021	13
Possibilités d'amélioration relevées lors de nos audits financiers de 2020-2021	16
Autres réflexions émanant de nos audits financiers – Cybersécurité	18
Autres réflexions émanant de nos audits financiers – Améliorer l'utilisation des données	20
Observations de la vérificatrice générale sur les états financiers consolidés du gouvernement du Canada de 2020-2021	22
Administration de la paye	22
Stocks et éléments d'actif groupés de la Défense nationale	27
À propos de nos audits d'états financiers	29
Glossaire	30
Annexe A – Mesures comprises dans le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19	32
Annexe B – Chronologie des principales lois fédérales liées aux dépenses relatives à la COVID-19	39

Introduction

1. Le présent rapport fait état des résultats des **audits financiers*** que le Bureau du vérificateur général du Canada a réalisés auprès des organisations fédérales pour les exercices clos entre juillet 2020 et avril 2021 (nous désignons ces audits sous le terme « audits financiers de 2020-2021 »). Il contient un commentaire qui est fondé sur les résultats de ces audits. Des réflexions supplémentaires sont aussi présentées au sujet de deux secteurs de nos audits financiers : la cybersécurité et l'amélioration de l'utilisation des données.

2. Nouveauté cette année, nous faisons rapport sur l'incidence financière de la pandémie de la **maladie à coronavirus (COVID-19)** sur les états financiers consolidés du gouvernement du Canada. Plus particulièrement, le rapport présente :

- les résultats de notre audit des états financiers consolidés, qui renferment de nouvelles dépenses importantes pour faire face à la pandémie;
- les résultats des travaux d'audit que nous avons effectués pour donner suite à la motion du Parlement nous demandant de réaliser des travaux d'audit supplémentaires pour certaines dépenses publiques (voir le paragraphe 6);
- un résumé des mesures économiques prises par le gouvernement en réponse à la COVID-19, ainsi que l'endroit dans les états financiers consolidés où ces mesures sont présentées.

3. Le présent commentaire ne constitue pas un **audit de performance**. Nous n'exprimons pas une opinion sur les mesures économiques prises par le gouvernement pour répondre à la COVID-19. Nous avons réalisé des audits de performance de certaines de ces mesures, et nous en ferons d'autres. Les résultats de ces audits sont présentés dans des rapports distincts.

Les mesures économiques du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19

4. Lors du ralentissement économique causé par la pandémie de COVID-19 qui a frappé en mars 2020, le gouvernement fédéral a pris diverses **mesures budgétaires, non budgétaires et fiscales** pour soutenir les particuliers, les entreprises et les provinces et territoires touchés (voir l'annexe A). Le Parlement a adopté plusieurs nouveaux textes de loi et a modifié des lois en vigueur, notamment pour autoriser des dépenses publiques nécessaires au financement de ces mesures d'urgence (voir l'annexe B). Ces mesures – d'une importance et d'une ampleur sans

* Les termes en gras sont définis dans le Glossaire.

précédent – ont fait augmenter de 69 % les charges de programmes du gouvernement par rapport à l'exercice précédent.

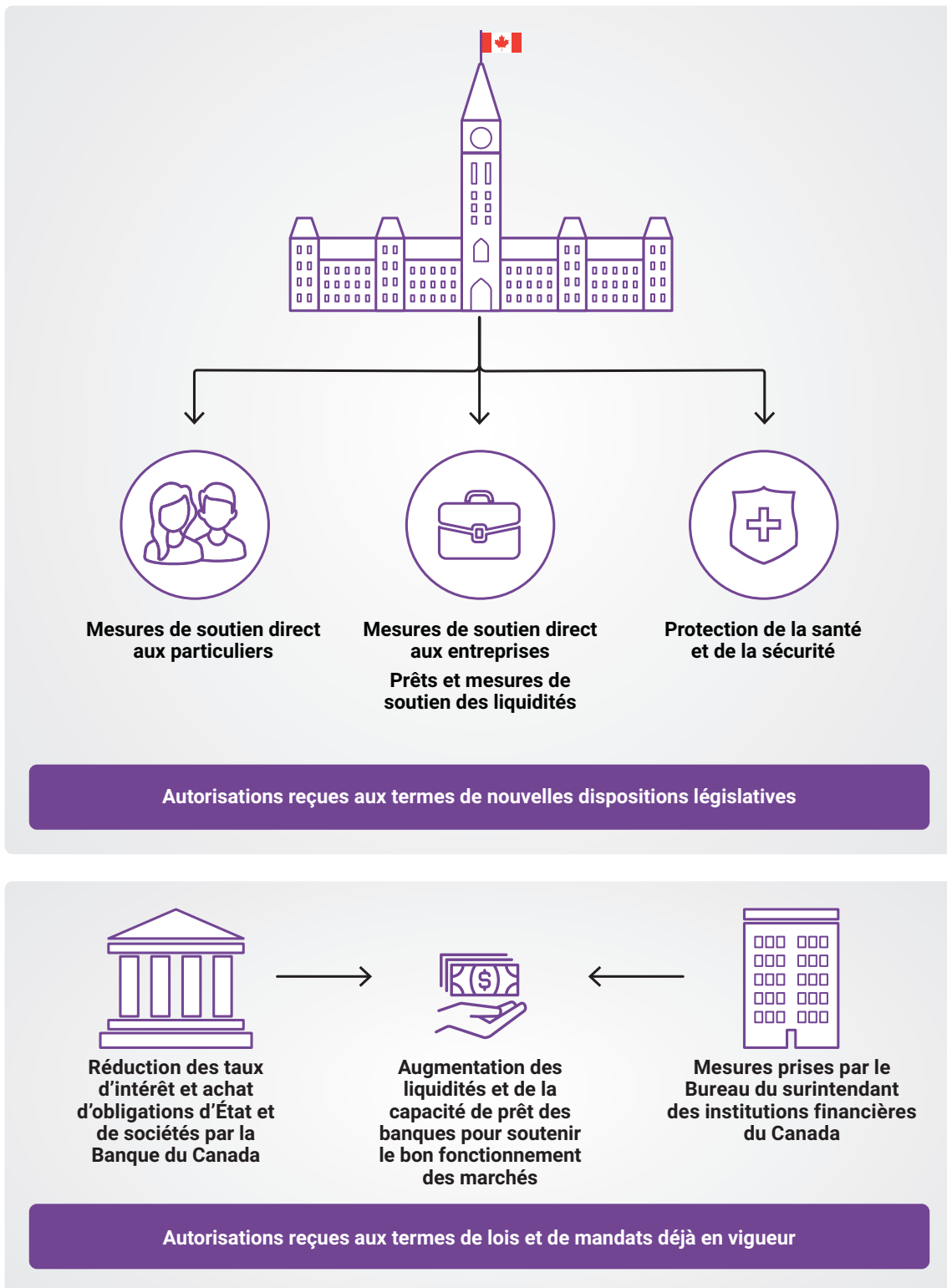
5. La réaction du Canada à la pandémie, à savoir le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, prévoyait aussi une **politique monétaire** et des **mesures macroprudentielles** visant à soutenir l'économie. Ainsi, la Banque du Canada a, entre autres, injecté des **liquidités** dans les marchés financiers, notamment en achetant des obligations du gouvernement et de sociétés. Le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada a quant à lui pris des mesures pour favoriser la résilience financière et opérationnelle des banques, des compagnies d'assurance et des régimes de retraite.

6. En avril 2020, le Parlement a adopté une motion demandant au vérificateur général d'auditer des dépenses autorisées aux termes de certaines parties de la *Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19*. Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés du gouvernement, nous avons audité les principales dépenses engagées et vérifié que le gouvernement avait respecté la loi. Nous avons aussi réalisé des audits de performance sur certaines mesures mises en place en réponse à la COVID-19 qui avaient été prises aux termes de cette loi et sur d'autres sujets. Avant que nous puissions présenter les résultats de nos travaux, le Parlement a été dissout (le 15 août 2021) et la motion a été de ce fait annulée. Nous présentons toutefois les constatations découlant de ces travaux, en raison des circonstances exceptionnelles entourant l'approbation de ces dépenses publiques et de l'importance des sommes en jeu. Nous continuerons d'auditer les mesures liées à la COVID-19 lors de nos audits financiers annuels et dans le cadre d'autres audits de performance, étant donné que certaines mesures demeurent considérables et que leur incidence s'échelonne sur plus d'un exercice.

7. Les opérations qui découlent du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 ont été présentées dans les états financiers des organisations fédérales concernées et dans les **Comptes publics du Canada**. Chaque année, le Bureau du vérificateur général du Canada audite ces états financiers, sauf ceux de la Banque du Canada et du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. (Voir la section « Résultats de nos audits financiers de 2020-2021 ».) La loi exige que nous exprimions une opinion de l'auditeur indépendant sur chacun de ces états financiers. Notre opinion contribue à la crédibilité de l'information présentée dans les états financiers, au renforcement de la transparence et à l'amélioration continue.

8. La pièce 1 présente un aperçu des mesures figurant dans le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. Nous présentons ci-après de l'information sur ces mesures et décrivons les travaux d'audit que nous avons réalisés dans le cadre de nos audits financiers de 2020-2021 dans le but d'aider les parlementaires à exercer leur surveillance sur les finances publiques.

Pièce 1 – Aperçu des mesures économiques prises par le gouvernement en réponse à la COVID-19



Source : D'après l'analyse du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 effectuée par le Bureau du vérificateur général du Canada

9. Au cours de l'exercice 2020-2021, le gouvernement a dépensé ou prêté environ 300 milliards de dollars pour financer :

- des mesures visant à protéger la santé et la sécurité;
- des mesures visant à aider directement les particuliers et les entreprises;
- d'autres mesures de soutien des liquidités pour les entreprises.

(L'annexe A contient une liste détaillée des mesures financées.)

10. La pandémie a eu d'autres répercussions sur les finances publiques qui ne sont pas intégrées à ces totaux, notamment :

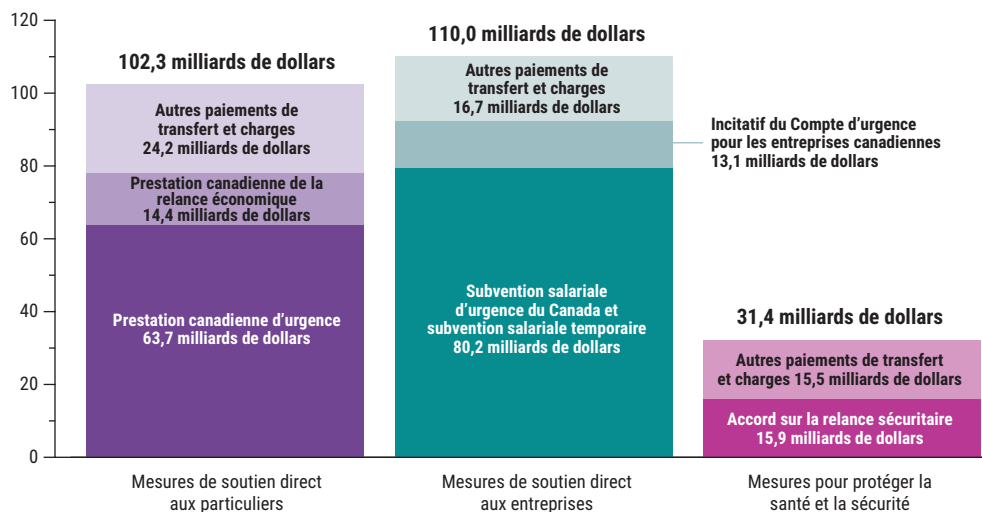
- une baisse des recettes provenant de l'impôt sur le revenu, des taxes de vente et des droits de douane, et une diminution d'autres sources de revenus à la suite du ralentissement économique;
- une diminution de la productivité des fonctionnaires fédéraux, ou le paiement d'heures supplémentaires;
- les coûts engagés pour permettre aux fonctionnaires fédéraux de travailler à distance, ou pour adapter les espaces de travail fédéraux afin de respecter les directives des autorités de santé publique, notamment fournir aux travailleurs sur place de l'équipement de protection individuelle.

Ces autres répercussions ont quand même été comptabilisées dans les états financiers des organisations fédérales, mais elles ne sont pas présentées séparément.

11. Le gouvernement a consacré environ 244 milliards de dollars à des mesures de soutien direct aux particuliers et aux entreprises et à la protection de la santé et de la sécurité (voir la pièce 2). Parmi les mesures de soutien direct aux particuliers, il y avait la Prestation canadienne d'urgence, qui prévoyait le versement de 500 \$ par semaine aux travailleuses et aux travailleurs qui ne pouvaient pas travailler en raison de la pandémie. Les mesures de soutien direct aux entreprises comprenaient la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui permettait initialement aux employeurs de recevoir jusqu'à 847 \$ par semaine par employé pour subventionner les salaires.

Pièce 2 – Ventilation des 243,7 milliards de dollars dépensés en raison de la COVID-19 pour venir directement en aide aux particuliers et aux entreprises et protéger la santé et la sécurité

Sommes dépensées pendant l'exercice 2020-2021 (en milliards de dollars)



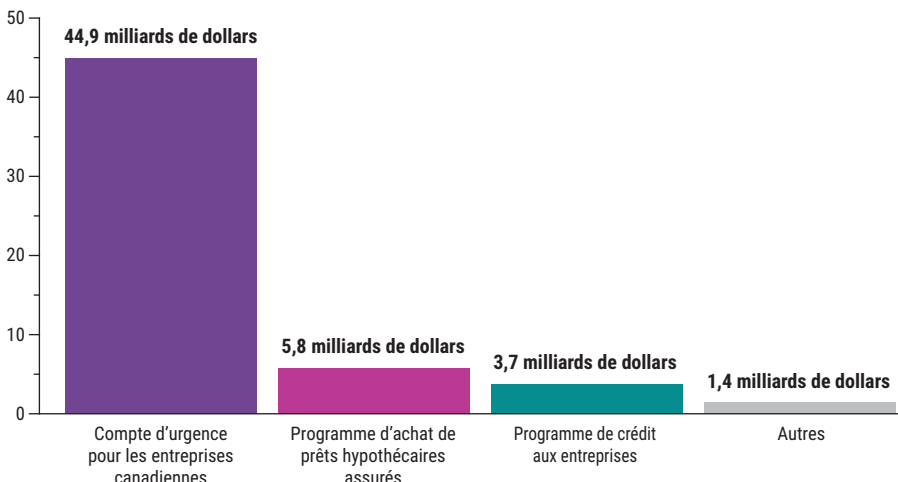
Source : D'après l'analyse de données des états financiers consolidés du gouvernement du Canada effectuée par le Bureau du vérificateur général du Canada et les dépenses estimatives de l'exercice 2020-2021 que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a présentées au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes

12. Pour renforcer l'aide aux entreprises, le gouvernement et diverses sociétés d'État ont accordé environ 56 milliards de dollars en prêts et autres mesures de soutien des liquidités (voir la pièce 3). Voici quelques exemples :

- Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes a octroyé aux petites et moyennes entreprises et aux organismes sans but lucratif des prêts sans intérêt pouvant atteindre 60 000 \$, dont un maximum de 20 000 \$ peut être radié sous certaines conditions.
- Grâce au Programme de crédit aux entreprises, des sociétés d'État ont collaboré avec des institutions financières pour fournir conjointement des prêts et des garanties aux entreprises et leur offrir des modalités de remboursement flexibles.
- Le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés a permis au gouvernement d'acheter des blocs de prêts hypothécaires assurés par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ce qui a fourni des liquidités aux institutions financières afin de leur permettre de continuer à offrir du crédit aux entreprises.

Pièce 3 – Ventilation de la somme de 55,8 milliards de dollars avancée au titre de prêts et d'autres mesures de soutien des liquidités pour les entreprises en réponse à la COVID-19

Sommes avancées pendant l'exercice 2020-2021 (en milliards de dollars)



Source : D'après l'analyse de données des états financiers consolidés du gouvernement du Canada et des états financiers des sociétés d'État, qui a été effectuée par le Bureau du vérificateur général du Canada

13. Les entreprises ont remboursé certains prêts ou certaines sommes accordées au titre de mesures de soutien des liquidités, et certains programmes ont pris fin ou sont en voie de se terminer. Les prêts ou mesures de soutien des liquidités qui n'ont pas encore été remboursés par les entreprises sont présentés comme des actifs dans les états financiers des sociétés d'État concernées ou, en ce qui concerne le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, dans les états financiers consolidés du gouvernement. La valeur de ces actifs est réduite lorsque le gouvernement détermine que le remboursement d'un prêt est peu probable, ou pour refléter des montants qui feront probablement l'objet d'une remise de dette. Cette réduction de la valeur des actifs augmente le déficit annuel.

14. Pour mettre à la disposition des sociétés d'État les fonds nécessaires à la mise en œuvre de ces programmes, le gouvernement a investi en achetant d'autres actions de ces sociétés ou leur a consenti des prêts selon le cadre d'emprunt consolidé déjà en place. Il s'agit du mécanisme d'emprunt généralement utilisé par les **sociétés d'État entreprises**. Ces emprunts des sociétés d'État sont inclus dans le plafond des emprunts du gouvernement, qui est fixé par la loi.

15. Afin de financer les mesures budgétaires et fiscales du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, le gouvernement a émis des titres de créance sur les marchés financiers, comme des obligations du gouvernement du Canada et des bons du Trésor. L'émission de titres de créance est l'un des mécanismes que le

gouvernement peut utiliser pour financer des dépenses publiques supplémentaires. L'autre moyen clé est l'augmentation des impôts et des taxes. Le gouvernement présente la dette dans les états financiers consolidés à titre de **dette non échue**.

16. Le montant total de la dette non échue présenté dans l'état consolidé de la situation financière du gouvernement est passé d'environ 784 milliards à 1 125 milliards de dollars au cours de l'exercice 2020-2021. Les frais de la dette publique liés à la dette non échue ont diminué, passant de 18 milliards à 15 milliards de dollars en dépit de l'augmentation de l'endettement, en raison des faibles coûts d'emprunt au cours de cet exercice. Lors de notre audit des états financiers consolidés du gouvernement, nous avons audité ces niveaux d'endettement et les coûts d'intérêts connexes. Les emprunts supplémentaires contractés pour financer le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 feront augmenter les montants des remboursements futurs. Ces montants seront sujets aux taux d'intérêt, qui pourraient fluctuer. La *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que le ministre des Finances présente un rapport annuel au Parlement sur la gestion par le gouvernement de la dette publique.

La Banque du Canada et le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada ont pris des mesures en vue de soutenir l'économie

17. En plus des mesures décrites précédemment, la Banque du Canada a pris diverses mesures pour soutenir l'économie et injecter des liquidités dans les marchés financiers. La Banque a les pouvoirs législatifs pour agir si elle juge que certaines mesures sont nécessaires afin de favoriser la stabilité du système financier canadien. En mars 2020, elle a abaissé, sur plusieurs semaines, le **taux directeur** jusqu'à 0,25 %, alors qu'il était de 1,75 % avant la pandémie. Cette mesure visait à aider les particuliers et les entreprises en réduisant les intérêts à payer sur les prêts existants et nouveaux.

18. La Banque du Canada a pris les autres mesures suivantes :

- Elle a acheté de grandes quantités d'actifs, notamment des obligations des gouvernements fédéral et provinciaux et des obligations de sociétés, comme mesure de stimulation pour injecter de l'argent dans l'économie et favoriser la libéralisation des échanges sur les marchés financiers. La Banque a acheté des obligations du gouvernement fédéral auprès de divers détenteurs, notamment des investisseurs privés et des fonds de pension. Comme la valeur de ces obligations avait augmenté sur le marché, la Banque les a achetées à un prix plus élevé que la valeur à laquelle elles avaient été comptabilisées par le gouvernement du Canada. (L'incidence de cette opération sur les états financiers consolidés du gouvernement est expliquée aux paragraphes 24 et 25.)
- Elle a amélioré certains de ses outils courants de liquidité pour aider les institutions financières à avoir accès facilement à des capitaux. Elle a prolongé l'échéance de remboursement des prêts qu'elle

octroie aux banques, élargi les actifs en garantie qu'elle accepte lors de l'octroi de prêts et allongé la liste des institutions admises à bénéficier de ses prêts.

19. La baisse du taux directeur n'a pas eu une incidence directe sur l'état de la situation financière de la Banque du Canada, contrairement à l'amélioration des outils de liquidité et à l'achat d'actifs. Avant la pandémie, les actifs de la Banque totalisaient environ 120 milliards de dollars. À leur plus haut niveau, en mars 2021, les actifs de la Banque s'élevaient à quelque 575 milliards de dollars. Au 1^{er} septembre 2021, les actifs avoisinaient 488 milliards de dollars. La Banque prévoit continuer à ajuster le niveau des mesures de stimulation en fonction de son évaluation continue de la vigueur et de la durabilité de la reprise économique. Les états financiers de la Banque du Canada sont audités par deux cabinets d'expertise comptable indépendants. Le site Web de la Banque contient des informations détaillées sur ses activités.

20. De plus, le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada a pris diverses mesures pour aider les banques, les compagnies d'assurance et les régimes de retraite. Ce Bureau est un organisme fédéral indépendant du gouvernement qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale. Il détermine s'ils sont en bonne santé financière et s'ils se conforment aux exigences réglementaires.

21. Les mesures prises par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada n'ont pas nécessité de dépenses publiques. Pour augmenter la capacité d'octroi de crédit au sein de l'économie, le Bureau a abaissé le niveau de la réserve pour stabilité intérieure : il s'agit d'une réserve que doivent constituer les grandes banques en période de prospérité afin d'avoir plus de fonds pour octroyer des prêts en période de tension économique. Le Bureau a réduit le coefficient de cette réserve, qui est passé de 2,25 % à 1 % du total des actifs pondérés en fonction des risques d'une banque en mars 2020. Il a ainsi permis d'accroître la capacité globale d'octroi de prêt des banques de quelque 300 milliards de dollars. En juin 2021, le Bureau a relevé le coefficient de la réserve, qui sera de 2,50 % à compter du 31 octobre 2021. Il a pris cette mesure en réponse aux vulnérabilités persistantes dans le système financier, notamment l'endettement élevé des ménages et des entreprises, tout en reconnaissant que la situation de l'économie et des marchés financiers s'était améliorée. Les états financiers du Bureau sont audités par un cabinet d'expertise comptable indépendant. Le site Web du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada contient des renseignements détaillés sur ses activités.

22. Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés du gouvernement et pour donner suite, à ce moment-là, à la motion adoptée par le Parlement en avril 2020, nous avons effectué les travaux suivants :

- Nous avons examiné la liste des mesures liées à la partie 3 de la *Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19* (qui se trouvent à l'annexe A) afin de déterminer si les exigences de la *Loi* avaient été remplies avant le décaissement des fonds publics. Plus particulièrement, les ministres fédéraux compétents doivent donner leur consentement avant que des dépenses soient approuvées. Les registres de consentement étaient donc essentiels, car ils représentaient un contrôle clé pour l'autorisation de dépenses publiques, qui est généralement accordée par le Parlement.
- Nous avons audité, par sondage, les dépenses engagées pour les mesures visées par la partie 3 de la *Loi* afin de déterminer si ces dépenses avaient été comptabilisées avec exactitude et exhaustivité dans les états financiers.
- Nous avons vérifié, selon le cas, si les mesures prises par le gouvernement avaient respecté les dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la *Loi autorisant certains emprunts* adoptées par la partie 8 de la *Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19*, notamment l'exigence de présenter au Parlement un rapport sur les emprunts que le gouvernement a contractés.
- Nous avons aussi réalisé des audits de performance concernant la Prestation canadienne d'urgence et d'autres mesures liées à la COVID-19.

23. À la lumière des résultats de nos audits, nous avons constaté que les dépenses du gouvernement liées à la partie 3 de la *Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19* avaient, dans tous leurs aspects significatifs, été autorisées et étaient présentées avec exactitude et exhaustivité dans les états financiers. Nous avons aussi constaté que les mesures prises par le gouvernement en ce qui concerne les dispositions modifiées de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la *Loi autorisant certains emprunts* établies par la partie 8 de la *Loi sur les mesures d'urgence visant la COVID-19* avaient respecté, dans tous leurs aspects significatifs, la législation.

Les mesures budgétaires, non budgétaires et fiscales du gouvernement ont été présentées dans les états financiers consolidés du gouvernement et les états financiers des sociétés d'État

24. Les opérations liées aux mesures budgétaires, non budgétaires et fiscales mises en œuvre en réponse à la COVID-19 ont été présentées dans les états financiers consolidés du gouvernement et dans les états financiers de plusieurs sociétés d'État :

- Les mesures de soutien direct aux particuliers et aux entreprises ainsi que les mesures pour protéger la santé et la sécurité (voir la pièce 2) ont été principalement présentées dans les revenus et les charges du gouvernement.
- Les prêts et les mesures de soutien des liquidités (voir la pièce 3) ont été présentés dans les actifs du gouvernement ou dans les actifs des sociétés d'État, dans leurs états financiers, selon le programme concerné. Les montants estimatifs des prêts ayant fait l'objet d'une remise de dette ou des pertes de crédit ont été comptabilisés à titre de charges.
- Le financement que le gouvernement a fourni aux sociétés d'État et le rendement financier de ces dernières ont été présentés dans les états financiers du gouvernement à titre d'augmentation ou de diminution de l'investissement du gouvernement.
- L'achat d'obligations du gouvernement fédéral par la Banque du Canada a entraîné une perte nette de 19 milliards de dollars, présentée dans les autres revenus du gouvernement provenant des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, et une diminution équivalente de l'investissement du gouvernement dans la Banque du Canada.
- L'émission de titres de créance a été présentée comme une augmentation de la dette non échue dans les passifs du gouvernement.

25. Au 31 mars 2021, l'incidence globale de ces mesures liées à la COVID-19 sur les états financiers consolidés du gouvernement du Canada était approximativement la suivante :

- une diminution de revenus de 24 milliards de dollars (en raison de l'achat d'obligations du gouvernement fédéral par la Banque du Canada et de la bonification du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée aux particuliers);
- une augmentation des charges de 233 milliards de dollars;
- une augmentation des passifs de 341 milliards de dollars;
- une augmentation des actifs financiers de 29 milliards de dollars (attribuable principalement aux prêts accordés en vertu du programme de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et à d'autres opérations relatives à des sociétés d'État) et une augmentation de 5 milliards de dollars des actifs non financiers;
- une augmentation nette du déficit annuel de 258 milliards de dollars.

Les opérations découlant des mesures liées à la COVID-19 de chaque société d'État sont présentées dans leurs états financiers respectifs. L'incidence nette de ces opérations est ensuite présentée dans les états financiers consolidés du gouvernement.

26. La pièce 4 indique l'endroit, dans les états financiers consolidés, où les mesures budgétaires, non budgétaires et fiscales sont présentées. Le gouvernement a communiqué des informations complémentaires dans l'analyse des états financiers et dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le gouvernement prévoit que les mesures liées à la COVID-19 auront un effet sur les états financiers du Canada pendant plusieurs années

27. Dans le cadre de notre audit, nous avons constaté que le gouvernement avait comptabilisé correctement les mesures liées à la COVID-19, dans tous leurs aspects significatifs, dans les états financiers consolidés. Par ailleurs, notre rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés du gouvernement contient cette année un **paragraphe d'observations**. Nous avons en effet voulu attirer l'attention sur certains montants des états financiers consolidés et certaines notes afférentes qui décrivent les effets importants de la pandémie de COVID-19 sur le gouvernement du Canada. Ce paragraphe ne modifie pas notre opinion d'audit.

28. Certaines mesures, comme la Prestation canadienne d'urgence, la Subvention salariale d'urgence du Canada et la Prestation canadienne de la relance économique, ont été conçues de manière à pouvoir être rapidement versées aux Canadiennes et aux Canadiens. Le gouvernement a versé des prestations aux particuliers et aux entreprises dès que ces derniers attestaient qu'ils satisfaisaient aux critères d'admissibilité. Par conséquent, il y a un risque que des prestations aient été versées en trop à la suite d'erreurs ou de fraudes. Pour contrer ce risque, il faut procéder à des vérifications postérieures au paiement afin de détecter tout paiement versé en trop. Les prestations versées en trop qui devront être récupérées sont présentées dans les états financiers consolidés de l'exercice au cours duquel elles ont été détectées. Le gouvernement a amorcé les vérifications postérieures au paiement pour certaines mesures. Il prévoit poursuivre ces vérifications pendant plusieurs années.

29. Pour la Prestation canadienne d'urgence, le gouvernement a comptabilisé au 31 mars 2021 des créances au titre de paiements versés en trop de 3,7 milliards de dollars. Comme l'indiquent les notes afférentes aux états financiers consolidés, une provision pour créances douteuses est établie à l'égard des dettes dont le recouvrement est improbable. Le gouvernement calculera tous les ans le montant des paiements additionnels versés en trop, de même que toute provision pour créances douteuses, le cas échéant.

Pièce 4 – Endroits où les répercussions globales des mesures liées à la COVID-19 et l'augmentation totale de la dette non échue sont présentées dans les états financiers consolidés du gouvernement

Comptes publics du Canada 2020-2021 – Volume I

État consolidé des résultats et du déficit accumulé (en milliards de dollars)

Revenus	
Autres taxes et droits	(5,4)
Autres revenus :	
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	(19,0)
Diminution	(24,4)
Charges	
PCU et PCRE	55,8
SSUC	80,2
Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement	28,0
Prestations pour enfants	2,0
Assurance-emploi et mesures de soutien	26,3
Autres paiements de transfert	38,1
Autres charges	2,8
Augmentation	233,2
Déficit annuel	
Augmentation	257,6

État consolidé de la situation financière (en milliards de dollars)

Passifs	
Dette non échue*	341,0
Augmentation	341,0
Actifs financiers	
Autres créances	3,7
Prêts, placements et avances	25,3
Augmentation	29,0
Actifs non financiers	
Stocks	3,4
Charges payées d'avance	1,6
Augmentation	5,0

* L'augmentation de la dette totale non échue représente la variation entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2021, telle que présentée dans l'état consolidé de la situation financière du gouvernement.

Acronymes : PCRE = Prestation canadienne de la relance économique; PCU = Prestation canadienne d'urgence; SSUC = Subvention salariale d'urgence du Canada

Source : D'après l'analyse de données des états financiers consolidés du gouvernement du Canada et des états financiers des sociétés d'État qui a été effectuée par le Bureau du vérificateur général du Canada et les dépenses estimatives pour l'exercice 2020-2021 que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a présentées au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes

30. Certaines mesures exigent d'établir des estimations à l'égard du remboursement futur des prêts accordés, qui ont été présentées dans les états financiers consolidés de 2020-2021 et continueront d'être présentées au cours des prochains exercices. Ainsi, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes a accordé aux entreprises, à titre d'appui, des prêts sans intérêt assortis d'un incitatif au remboursement des prêts : une réduction du montant à rembourser pouvant atteindre 20 000 \$ si le prêt est remboursé d'ici le 31 décembre 2022. Au 31 mars 2021, le gouvernement prévoyait une remise de dette de 13,1 milliards de dollars au titre de ces prêts. Cette remise a réduit les actifs du gouvernement et fait augmenter ses charges pour l'exercice 2020-2021. Le gouvernement actualisera tous les ans son estimation des prêts ayant fait l'objet d'une remise de dette, et ce, jusqu'à l'exercice 2022-2023, puisque la date de remboursement sera alors échue et que le montant exact de la remise de dette pourra être établi.

31. En plus des remises de dette, il y a un risque que certaines entreprises ne puissent pas rembourser leurs emprunts, ce qui pourrait occasionner des pertes au gouvernement et aux organisations fédérales. En règle générale, les organisations fédérales évaluent ce risque et comptabilisent une provision pour pertes de crédit attendues en tant que charge dans leurs états financiers. Le gouvernement et les sociétés d'État actualiseront ces provisions tous les ans.

Résultats de nos audits financiers de 2020-2021

La plupart des états financiers audités étaient crédibles et ont été publiés à temps

32. Le Bureau du vérificateur général du Canada a exprimé une **opinion d'audit non modifiée** sur les états financiers consolidés du gouvernement du Canada de 2020-2021. Cette année, en raison d'un **événement subséquent**, le gouvernement a modifié ses états financiers consolidés de 2020-2021 après leur approbation, mais avant qu'ils aient été déposés au Parlement. Le gouvernement décrit cet événement subséquent à la note 22 afférente aux états financiers consolidés. Par conséquent, notre opinion d'audit non modifiée contient deux dates. La première date s'applique aux travaux d'audit que nous avons effectués jusqu'à l'approbation initiale des états financiers consolidés. La deuxième date s'applique uniquement aux travaux que nous avons effectués sur les modifications apportées par le gouvernement en ce qui a trait à l'événement subséquent. Notre opinion d'audit crédibilise l'information financière publiée par le gouvernement. La présentation d'informations financières constitue un moyen pour le gouvernement de s'acquitter de son obligation de rendre des comptes aux élus et à la population. Par ailleurs, notre opinion d'audit contribue aussi de manière importante au respect des engagements que le Canada a pris dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des

Nations Unies. Plus particulièrement, elle favorise l'atteinte de la cible 16.6 de développement durable : « Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ».

33. La liste des organisations fédérales que nous auditons a évolué au fil des ans. Ainsi, nous n'auditons plus la société Ridley Terminals Inc., car elle n'est plus une société d'État depuis qu'elle a été vendue en décembre 2019. Nous avons par ailleurs été nommés auditeurs conjoints de la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada. Il s'agit d'une nouvelle société d'État qui a été constituée en mai 2020 à titre de filiale à 100 % de la Corporation de développement des investissements du Canada. Pour obtenir un complément d'information sur les organisations fédérales que nous auditons, consulter la page intitulée « Contexte des commentaires sur les audits financiers » sur notre site Web.

34. Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de la crédibilité et de la présentation dans les délais fixés des états financiers préparés par 68 des 69 organisations fédérales que nous auditons, notamment le gouvernement du Canada.

35. Étant donné les difficultés persistantes qu'éprouve la Défense nationale à nous fournir la documentation à l'appui des obligations estimatives au titre des prestations de retraite, nous n'avons pas pu exprimer une opinion d'audit sur le Régime de pension de la Force de réserve dans les délais prévus. Au cours des deux derniers exercices, la Défense nationale a communiqué avec les bases des réserves et avec des réservistes. Elle a déployé des ressources considérables pour obtenir tous les documents requis. Les efforts déployés en continu par la Défense nationale pour obtenir des documents justificatifs nous ont permis de terminer l'audit et de délivrer en février 2021 notre rapport de l'auditeur sur les états financiers du Régime de pension de la Force de réserve de l'exercice clos le 31 mars 2018. Il s'agit d'une réalisation importante pour le Ministère. Nous prévoyons terminer en janvier 2022 les audits des états financiers des exercices clos le 31 mars 2019 et le 31 mars 2020, et finir en janvier 2023 les audits des états financiers des exercices clos le 31 mars 2021 et le 31 mars 2022. Nous prévoyons, par la suite, que les états financiers du Régime de pension de la Force de réserve seront préparés dans les délais prévus, ce qui devrait nous permettre de délivrer à temps notre rapport de l'auditeur.

Nous avons mené à bien nos audits financiers annuels en dépit des difficultés suscitées par la persistance de la pandémie de COVID-19

36. Dans le Commentaire de l'an dernier, nous avons indiqué que la pandémie de COVID-19 avait suscité de nouvelles difficultés pour la réalisation de nos audits financiers en 2020. Nous avons notamment dû trouver de nouvelles méthodes pour gérer le processus d'audit à distance et avons dû effectuer des travaux supplémentaires dans des secteurs qui posaient des risques élevés.

37. L'augmentation de notre charge de travail était en partie attribuable à l'accroissement des dépenses publiques en réponse à la pandémie, ce qui a eu une incidence importante sur les états financiers des organisations fédérales. Voici des exemples de mesures que nous avons prises pour adapter nos travaux d'audit :

- Nous avons embauché du personnel contractuel externe dans certaines régions pour effectuer des travaux d'audit sur place, notamment des procédures de dénombrement des stocks, en raison des restrictions liées aux déplacements.
- Nous avons acquis une compréhension des processus opérationnels et des contrôles, nouveaux ou modifiés, mis en œuvre par les organisations fédérales. Si certains processus opérationnels n'étaient pas appuyés par des contrôles suffisamment rigoureux, nous avons effectué des vérifications supplémentaires avant de nous appuyer sur les données connexes, ce qui est conforme à notre pratique courante.
- Nous avons effectué des travaux d'audit supplémentaires en raison des nouveaux actifs, passifs, revenus et charges présentés dans les états financiers et les informations fournies dans les notes afférentes aux états financiers.
- Nous avons vérifié si les nouvelles activités menées par les organisations fédérales pendant la pandémie étaient autorisées par leurs mandats législatifs et pouvoirs respectifs.

Nous avons réalisé des travaux d'audit suffisants et appropriés pour étayer nos conclusions. Grâce à la collaboration importante des organisations fédérales, nous avons pu réaliser nos audits dans les délais prévus, ce qui a permis aux organisations de respecter les échéances de présentation de leurs rapports financiers.

Nous avons encore noté des retards dans l'approbation des plans d'entreprise par le gouvernement

38. Dans notre Commentaire sur les audits financiers de 2018-2019, nous avons indiqué qu'il y avait eu des retards dans les décisions relatives aux plans d'entreprise pour 10 des 35 sociétés d'État que nous avons auditées. Dans le présent rapport, nous fournissons une mise à jour sur l'approbation des plans d'entreprise en temps opportun.

39. Les sociétés d'État fonctionnent de façon indépendante du gouvernement, aux termes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Un moyen clé pour les sociétés d'État de s'acquitter de leur obligation de rendre des comptes à leur actionnaire (le gouvernement du Canada) consiste à présenter un plan d'entreprise annuel au ministre responsable en vue de le faire approuver par le Conseil du Trésor. Le plan d'entreprise décrit les activités, les objectifs, les stratégies, les indicateurs de rendement opérationnels et financiers, les cibles et les risques.

40. Dans le cadre de nos audits financiers de 2020-2021, nous avons vérifié le délai d’approbation, par le Conseil du Trésor, des plans d’entreprise des 34 sociétés d’État qui doivent présenter un tel plan. Nous avons constaté que les plans de 31 sociétés d’État sur 34 (91 %) n’avaient pas été approuvés par le Conseil du Trésor avant le début de l’exercice respectif de chaque société. Nous avons noté que plusieurs de ces plans avaient été soumis à l’approbation du Conseil du Trésor vers le début de la pandémie de COVID-19. Toutefois, 6 mois après le début de leur exercice respectif, 21 (62 %) de ces sociétés d’État attendaient toujours l’approbation de leur plan d’entreprise. À la fin de leur exercice respectif, 10 (29 %) de ces sociétés d’État attendaient toujours l’approbation de leur plan d’entreprise.

41. En attendant l’approbation d’un nouveau plan d’entreprise, les sociétés d’État continuent de fonctionner selon leur dernier plan approuvé. Toutefois, pour leur permettre de mettre en œuvre des activités supplémentaires nécessaires à la poursuite de leur mandat, ces sociétés ont besoin d’une communication continue et de décisions en temps opportun de la part du gouvernement au sujet de leur plan d’entreprise. Ainsi, si une société d’État a besoin de remplacer un bâtiment vieillissant ou d’investir dans une infrastructure majeure, elle doit en faire la demande au gouvernement lors de la présentation annuelle de son plan d’entreprise. Par conséquent, des retards dans l’approbation de ce plan peuvent retarder un projet ou occasionner des coûts supplémentaires une fois le projet mis en œuvre. Cela peut aussi causer des inefficiences ou obliger la société à refaire des travaux en raison de l’évolution de ses priorités.

Possibilités d’amélioration relevées lors de nos audits financiers de 2020-2021

Nous avons communiqué aux organisations fédérales, notamment aux sociétés d’État, des possibilités d’améliorer leurs pratiques

42. Les audits financiers permettent aux organisations d’identifier des possibilités d’améliorer leurs systèmes de **contrôle interne**, de rationaliser leurs activités ou d’améliorer leurs pratiques de présentation de l’information financière. Nous communiquons des **lettres de recommandations** à la direction des organisations pour leur faire part de ces possibilités et leur signaler des points plus graves, comme des contrôles internes inadéquats qui peuvent entraîner des risques d’erreurs dans les rapports financiers ou la non-conformité aux autorités.

43. Nous avons relevé des possibilités d’amélioration dans divers secteurs. Comme l’an dernier, les plus courants étaient :

- les contrôles généraux informatiques à l’égard des systèmes à l’appui de la présentation de l’information financière;
- les contrôles internes liés à la présentation de l’information financière;

- la conformité aux politiques du gouvernement ainsi qu'aux textes législatifs et réglementaires;
- les pratiques de comptabilité et de présentation de l'information financière.

Une modernisation accrue pourrait permettre aux organisations fédérales d'améliorer leurs contrôles internes

44. Aux termes de la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, beaucoup d'organisations fédérales doivent établir, surveiller et maintenir un système de contrôle interne de la gestion financière axé sur le risque, y compris à l'égard de la présentation de l'information financière. Les sociétés d'État ne sont cependant pas assujetties à cette politique. Elles suivent plutôt les exigences en matière de contrôle financier et de gestion et de systèmes d'information aux termes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Nous ne sommes pas tenus par la loi de tester ces systèmes au sein des organisations fédérales, ni de faire rapport sur ceux-ci. Toutefois, lorsque nous planifions nos audits, nous obtenons une compréhension de l'ensemble du système de contrôle interne de chaque organisation. Parfois, nous sélectionnons certains contrôles internes en vue de les tester, car nous estimons qu'il est efficace de nous appuyer sur ces systèmes pour recueillir des éléments probants. De plus, lorsque les contrôles internes retenus sont appuyés par les contrôles généraux informatiques, nous évaluons s'il est nécessaire de tester ces derniers.

45. Au cours des dernières années, le gouvernement a créé la Stratégie du gouvernement numérique du Canada afin de transformer les modes de prestation des services à la population canadienne. Nous prévoyons que la modernisation continue des organisations leur permettra de perfectionner leurs processus et systèmes financiers. Nous estimons qu'elles pourront alors mettre en œuvre un plus grand nombre de contrôles internes fondés sur les contrôles généraux informatiques. Par conséquent, les processus et systèmes financiers pourraient renforcer la fiabilité de l'information, ce qui pourrait améliorer l'efficacité opérationnelle, la gestion financière et la présentation de rapports financiers. Lorsque nous pouvons confirmer au moyen de tests que les systèmes de contrôle interne d'une organisation produisent des informations fiables, nous disposons d'une source supplémentaire d'éléments probants pour étayer les résultats de nos audits.

46. Cette année, lors de l'audit de 24 des 69 organisations fédérales, nous avons examiné les contrôles généraux informatiques à l'égard des systèmes de présentation de l'information financière. Nous avons cerné et sélectionné des contrôles internes appuyés par les contrôles généraux informatiques et testé les informations numériques connexes. Nos examens nous ont aussi permis de relever des possibilités d'amélioration et d'en faire part à ces organisations. Nous avons noté des possibilités d'amélioration dans 11 organisations.

47. Nous n'avons pas examiné les contrôles généraux informatiques de 45 organisations fédérales dans le cadre de nos audits, cette année. Pour les audits de ces organisations, nous avons continué à réaliser des travaux de corroboration – examen de documents et de dossiers justificatifs – afin d'étayer nos opinions d'audit. À mesure que le recours à la technologie évolue et que les organisations améliorent leurs contrôles internes, notamment grâce à la conception et à la mise en œuvre de contrôles généraux informatiques efficaces, nous continuerons d'examiner la possibilité de nous appuyer sur les contrôles internes soutenus par les contrôles généraux informatiques et les informations numériques connexes dans le cadre de nos audits.

Autres réflexions émanant de nos audits financiers – Cybersécurité

Les cyberattaques continuent de menacer les organisations fédérales

48. Le Centre canadien pour la cybersécurité du gouvernement fédéral a indiqué que le risque de **cyberattaques** contre les organisations fédérales est à la hausse. Plusieurs facteurs ont augmenté ce risque, notamment les suivants :

- Les organisations dépendaient davantage d'appareils numériques et de la connectivité Internet en raison de la pandémie de COVID-19, vu la hausse du nombre de personnes travaillant à domicile, entre autres.
- Les cybercriminels ont utilisé des courriels et des sites Web malveillants qui apparaissaient comme des ressources liées à la COVID-19 pour mener des activités criminelles.
- Des activités plus complexes parrainées par des pays étrangers ont menacé les organisations canadiennes.

49. Lors de la planification et de la réalisation d'un audit financier, nous prenons en considération les risques liés à la cybersécurité de même que d'autres risques inhérents pouvant avoir une incidence sur la présentation de l'information financière. Nous obtenons aussi une compréhension des contrôles mis en œuvre par les organisations fédérales pour atténuer ces risques. Nous réalisons des travaux d'audit pour exprimer une opinion à savoir si les états financiers fournissent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs.

50. Jusqu'à maintenant, nous n'avons modifié aucune de nos opinions d'audit sur les états financiers en raison de cyberattaques touchant des organisations fédérales. Il en est ainsi parce que de tels incidents ont été comptabilisés de façon appropriée ou n'ont pas eu d'incidence significative sur la présentation de l'information financière de l'organisation. Il faut noter que nos travaux d'audit financier ne sont pas suffisants et n'ont pas été conçus pour nous permettre de tirer des

conclusions sur d'autres questions, comme la confidentialité de l'information du gouvernement ou des renseignements personnels. Nous avons entrepris un audit de performance sur la cybersécurité des informations personnelles dans le nuage et nous prévoyons de présenter le rapport au Parlement à l'automne 2022.

51. D'après le Centre canadien pour la cybersécurité, les particuliers et les organisations fédérales continuent d'être visés par des tentatives de vol de renseignements personnels, financiers et organisationnels. Lors de nos audits financiers d'organisations fédérales, nous avons été informés de tentatives de cyberattaques qui avaient été détectées et arrêtées. De plus, au cours de l'exercice 2020-2021, cinq organisations ont été visées par une cyberattaque. Nous avons donc dû effectuer des travaux d'audit supplémentaires pour évaluer les répercussions de ces incidents sur la présentation de l'information financière de ces organisations.

52. Les incidences des attaques sur ces organisations variaient, mais comprenaient ce qui suit :

- certains systèmes ont été mis hors ligne et les opérations afférentes ont cessé, ce qui a entraîné des retards et des interruptions dans les activités;
- des données ont été perdues, dont la récupération a exigé du temps et des ressources;
- des identifiants de comptes ont été volés, des comptes ont été consultés sans autorisation et des renseignements personnels ont été modifiés sans autorisation dans les comptes compromis de personnes qui traitaient avec l'organisation fédérale.

53. Dans tous les cas que nous avons observés, les organisations fédérales avaient pu poursuivre ou rétablir leurs activités. Toutefois, il peut s'avérer difficile pour une organisation de connaître l'étendue exacte du vol de données lors d'une cyberattaque. Dès que les données sont hors du contrôle de l'organisation, les particuliers et les entreprises deviennent vulnérables aux risques de vol d'identité, d'hameçonnage, d'attaque par rançongiciel ou d'autres pertes.

54. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a la responsabilité d'établir les exigences des politiques sur les technologies de l'information (TI) et de fournir une surveillance stratégique de la gestion des événements de cybersécurité du gouvernement. En outre, chaque organisation fédérale est responsable de la gouvernance de sa cybersécurité. Les organisations sont appuyées par le Centre de la sécurité des télécommunications du Canada et le Centre canadien pour la cybersécurité. Ce dernier est la principale autorité technique responsable de détecter les nouvelles menaces de cybersécurité, de surveiller les réseaux et les systèmes du gouvernement et de contrer les événements de cybersécurité et d'en atténuer les incidences possibles. Il fournit également des conseils et des directives en matière de cybersécurité.

Nous encourageons les organisations fédérales à prioriser leurs activités de cybersécurité et à respecter les politiques, les directives et les orientations fournies par le gouvernement du Canada pour la gestion de la sécurité afin de se défendre et de se protéger contre les cyberattaques.

Autres réflexions émanant de nos audits financiers – Améliorer l'utilisation des données

La Stratégie du gouvernement numérique du Canada dépend d'avancées en matière d'analyse des données pour améliorer la reddition de comptes et les services offerts à la population canadienne

55. Au cours des dernières années, une transformation vers un gouvernement numérique a été amorcée. Le gouvernement numérique comprend la prestation de services à la population canadienne par Internet et à l'aide d'autres technologies de l'information. L'approche actuelle du gouvernement en matière de gouvernement numérique s'appuie sur la Stratégie du gouvernement numérique du Canada, qui vise à utiliser la TI pour transformer les activités du gouvernement et améliorer les services offerts à la population canadienne. Dans le cadre de la Stratégie, le gouvernement a récemment publié le *Plan stratégique des opérations numériques : de 2021 à 2024*. Ce plan pangouvernemental sur trois ans établit une orientation stratégique pour la gestion intégrée des services, de l'information, des données, de la TI et de la cybersécurité. Le plan décrit le contexte dans lequel le gouvernement gère ses données opérationnelles et financières. Ces données financières sont présentées dans les états financiers, que nous auditons tous les ans.

56. Nous sommes d'avis que l'amélioration de l'utilisation des données, y compris le recours à des techniques complexes d'analyse des données, sera importante afin d'atteindre les objectifs des stratégies numériques du gouvernement. L'analyse des données comprend des techniques et des processus qualitatifs et quantitatifs qui servent à examiner des données afin de tirer des conclusions sur ces informations et d'éclairer la prise de décisions. Grand nombre de ces techniques et processus peuvent aussi être automatisés. Le gouvernement gère plusieurs projets importants de conversion ou de remplacement de systèmes de TI, dans le cadre desquels il pourrait envisager l'intégration de l'analyse des données pour accroître l'efficacité et l'efficacité des opérations. Nous avons examiné certains de ces projets dans le cadre de nos rapports de commentaires précédents et dans notre rapport d'audit de performance de février 2021 sur l'approvisionnement en solutions de technologies de l'information complexes.

57. Le gouvernement a cerné de nombreux avantages associés à l'utilisation de l'analyse des données. Entre autres, l'analyse des données peut :

- détecter des anomalies dans les données, ce qui permet d'améliorer l'efficacité des contrôles, de réduire les erreurs comptables, de contribuer à la détection de la fraude et de soulever des inefficacités

ou des erreurs dans la prestation de services à la population canadienne;

- automatiser les processus courants pour réduire les erreurs et accroître l'uniformité de la prestation des services;
- améliorer la gestion des opérations et favoriser la prise de meilleures décisions en temps opportun grâce aux conclusions tirées des données;
- fournir plus rapidement à la population canadienne des renseignements plus exacts et plus exhaustifs sur les programmes et les processus du gouvernement.

58. En 2018, le gouvernement a publié la *Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale*, qui a relevé l'absence d'une structure de gouvernance chargée d'offrir une orientation stratégique sur les questions relatives aux données et souligné plusieurs défis relatifs à la gestion des données. Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous collaborons avec les organisations fédérales et obtenons diverses données opérationnelles et financières. Nous avons observé des défis semblables, y compris des difficultés pouvant limiter les avantages de l'analyse des données.

- Il y a des difficultés liées à l'extraction des données et à l'intégration de données provenant de sources disparates.
- L'utilisation généralisée des feuilles de calcul dans les organisations fédérales augmente le risque de problèmes liés à la qualité des données en raison du manque de processus de vérification et de contrôle dans certaines bases de données plus anciennes.
- Les organisations ne savent pas toujours quelles données sont à leur disposition ou n'utilisent pas toutes les données disponibles pour analyser ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas au sein des programmes du gouvernement.
- Il y a un écart entre le niveau actuel et le niveau souhaité de maîtrise des techniques d'analyse des données.

59. Ces défis peuvent entraîner des données incomplètes ou inexactes, ce qui diminue la productivité, nuit à la prise de bonnes décisions et crée des occasions ratées. Par exemple, dans notre audit de performance de la Subvention salariale d'urgence du Canada de mars 2021, nous avons constaté que l'Agence du revenu du Canada n'avait pas recueilli le nom des employés et employées ni leur numéro d'assurance sociale dans les demandes de la subvention salariale. Cette absence d'information précise limitait la capacité de l'Agence à entreprendre des validations automatisées avant le paiement ou à mettre en correspondance les données avec d'autres sources. Dans les premiers jours du programme de subvention, l'Agence avait indiqué que cela produisait un risque élevé de trop-payés.

60. Malgré les défis décrits ci-dessus, nous avons pu utiliser l'analyse des données dans le cadre de certains de nos audits financiers et de performance. Par exemple, pour obtenir une assurance dans nos audits financiers, nous avons utilisé l'analyse des données afin de dégager des tendances dans des comptes d'entités précis. Nous avons ensuite utilisé ces tendances, en combinaison avec les éléments probants recueillis, pour tirer une conclusion quant à savoir si les montants présentés dans les états financiers étaient exacts et exhaustifs.

61. Des avancées dans la façon dont les organisations fédérales utilisent les données nous permettraient d'élargir le champ d'application de l'analyse des données. En voici les avantages :

- amélioration de l'évaluation des risques afin de mieux cibler nos travaux d'audit;
- augmentation de l'efficacité des audits;
- analyse plus exhaustive, y compris de meilleures informations sur les causes profondes des erreurs ou des anomalies;
- occasions d'échange d'informations pour améliorer les modèles et les outils utilisés par la direction.

62. Nous encourageons le gouvernement à poursuivre ses progrès dans le cadre de la Feuille de route de la Stratégie de données et du Plan stratégique des opérations numériques. Cela peut prendre plusieurs années, mais nous prévoyons de nombreux avantages pour le processus décisionnel et de meilleurs résultats pour la population canadienne.

Observations de la vérificatrice générale sur les états financiers consolidés du gouvernement du Canada de 2020-2021

Administration de la paye

Notre stratégie d'audit des opérations de la paye nécessite toujours des tests détaillés

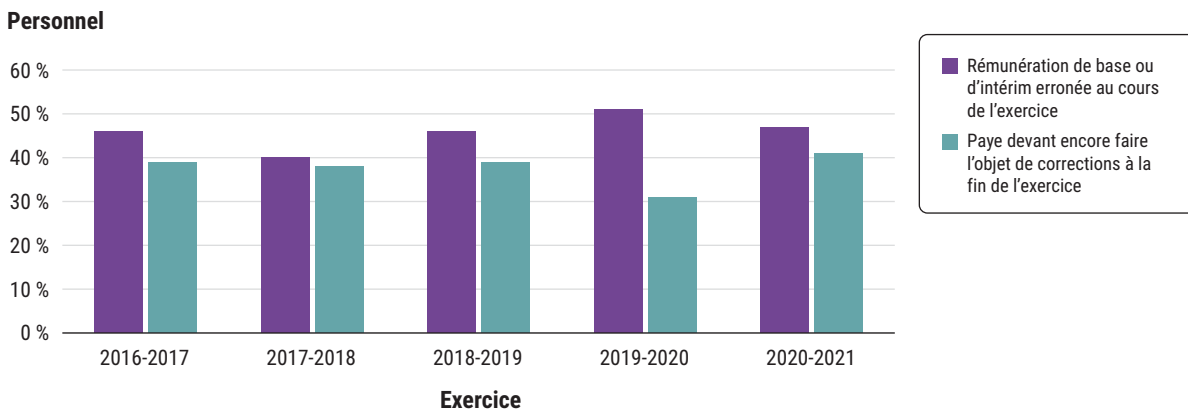
63. Depuis que le gouvernement a centralisé les services de paye dans le cadre de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye en 2016, nous devons, lors de notre audit des états financiers consolidés du gouvernement, effectuer des tests détaillés d'un échantillon d'opérations de paye d'employées et d'employés fédéraux en raison de faiblesses du contrôle interne dans le processus « RH-à-Paye ». Ce processus interconnecte les données des systèmes de ressources humaines (RH) au système de la paye.

64. Il importe que le personnel soit payé correctement et à temps. Par conséquent, nous nous attendons à ce que le gouvernement revienne à des processus de paye assortis de contrôles internes suffisants et appropriés. Cette attente demeure, peu importe si le gouvernement conserve le système de paye actuel pour certaines entités ou met en œuvre un nouveau système.

Des erreurs dans la paye persistent pour de nombreux employés et employées

65. Dans le cadre de nos travaux d’audit, nous avons constaté que 47 % du personnel de notre échantillon avaient reçu une rémunération de base ou d’intérim erronée en 2020-2021, comparativement à 51 % pour l’exercice précédent. Nous avons aussi constaté que la paye de 41 % du personnel de notre échantillon devait encore faire l’objet de corrections au 31 mars 2021, soit une augmentation par rapport aux 31 % de l’exercice précédent (voir la pièce 5).

Pièce 5 – Pourcentage du personnel de notre échantillon ayant reçu une rémunération de base ou d’intérim erronée au cours de l’exercice et pourcentage du personnel de notre échantillon dont la paye devait encore faire l’objet de corrections à la fin de l’exercice



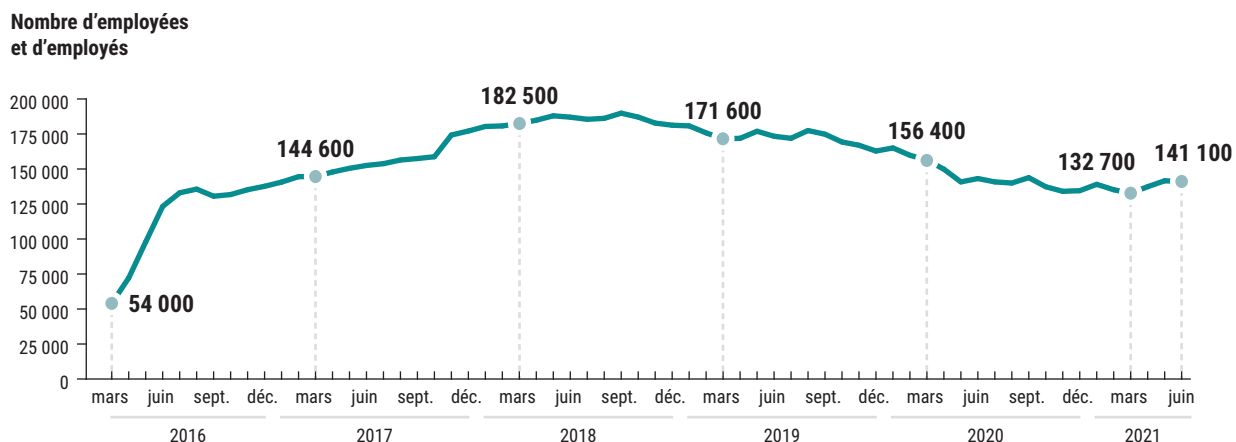
Source : D’après l’analyse effectuée par le Bureau du vérificateur général du Canada d’un échantillon d’opérations de paye du personnel du gouvernement du Canada pour les cinq exercices clos le 31 mars de 2017 à 2021

66. Nous avons conclu que les états financiers consolidés du gouvernement du Canada de 2020-2021 donnaient une image fidèle des charges salariales. Ce qui a contribué à la présentation fidèle est le fait que les paiements en trop et les paiements en moins versés au personnel ont continué à se compenser partiellement. De plus, le gouvernement a comptabilisé des redressements comptables de fin d’exercice pour améliorer l’exactitude de ses charges salariales. Toutefois, comme nous l’avons souligné dans des commentaires précédents, ces redressements n’ont pas corrigé les erreurs persistantes dans la paye des employées et des employés qui ont été rémunérés en trop ou pas assez.

Le nombre de demandes d'intervention de paye en attente de traitement a diminué, mais la paye des employées et employés continue d'être affectée

67. Malgré la pandémie de COVID-19, le Centre des services de paye de la fonction publique a continué de travailler à distance et de traiter les **demandes d'intervention de paye** en attente de traitement au cours de l'exercice. Toutefois, des milliers d'employées et d'employés sont encore touchés et attendent le règlement de leur demande d'intervention de paye (voir la pièce 6).

Pièce 6 – Nombre d'employées et d'employés ayant des demandes d'intervention de paye en attente de traitement dans les ministères et organismes desservis par le Centre des services de paye de la fonction publique



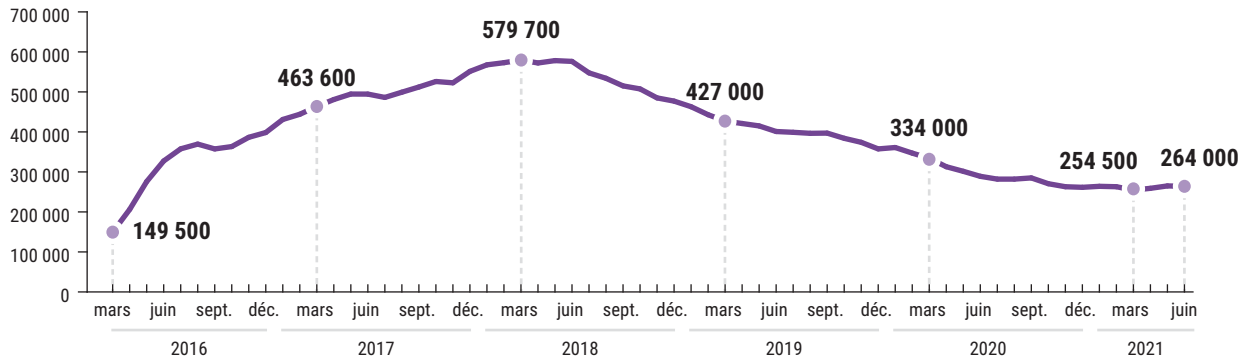
Source : D'après l'analyse effectuée par le Bureau du vérificateur général du Canada des données provenant de l'outil de gestion des cas de Services publics et Approvisionnement Canada

68. Depuis plusieurs années, nous faisons rapport sur le nombre total de demandes d'intervention de paye en attente de traitement dans les ministères et organismes desservis par le Centre des services de paye de la fonction publique. Au 31 mars 2021, il y avait 254 500 demandes d'intervention de paye en attente de traitement, une amélioration importante par rapport aux 334 000 demandes qu'il y avait au 31 mars 2020. Toutefois, en juin 2021, soit 3 mois après la clôture de l'exercice du gouvernement, le nombre de demandes d'intervention de paye en attente de traitement avait augmenté, pour atteindre 264 000 demandes (voir la pièce 7).

69. Nous avons analysé combien de temps il fallait avant que les demandes d'intervention de paye soient réglées. Nous avons constaté qu'au 31 mars 2021, 18 % des demandes d'intervention de paye (46 400 demandes) dataient de plus de 3 ans (voir la pièce 8). Il s'agit d'une hausse par rapport aux 12 % (40 200 demandes) de l'exercice précédent. Puisque les demandes les plus anciennes ne sont pas nécessairement résolues en premier, il faut parfois des années avant que la paye d'un membre du personnel soit entièrement corrigée. Par exemple, sur les 40 200 demandes qui dataient de plus de 3 ans l'an dernier, 46 % (18 300 demandes) n'avaient toujours pas été réglées au 31 mars 2021.

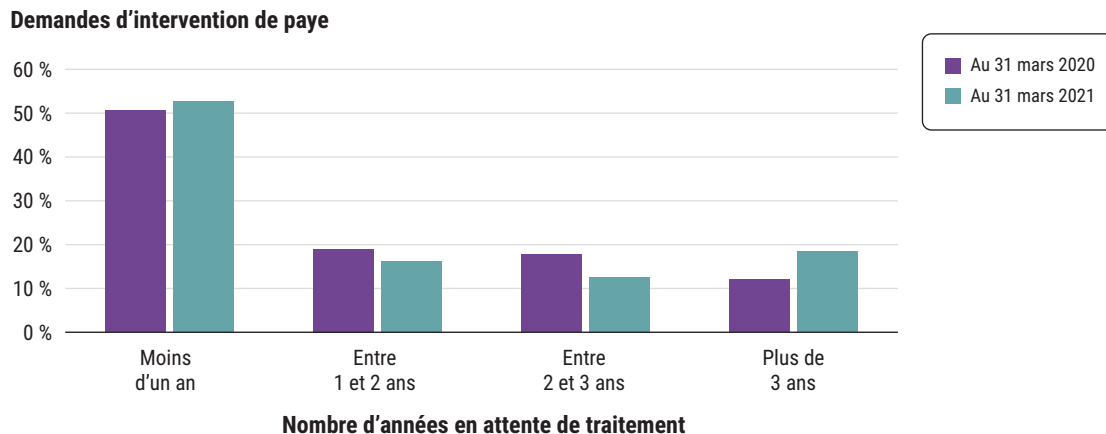
Pièce 7 – Nombre de demandes d'intervention de paye en attente de traitement dans les ministères et organismes desservis par le Centre des services de paye de la fonction publique

Nombre de demandes d'intervention de paye



Source : De mars 2016 à juin 2018 – d'après l'analyse effectuée par le Bureau du vérificateur général du Canada des données provenant de l'outil de gestion des cas de Services publics et Approvisionnement Canada; de juillet 2018 à juin 2021 – d'après les données provenant de l'outil de gestion des cas de Services publics et Approvisionnement Canada

Pièce 8 – Pourcentage des demandes d'intervention de paye dans les ministères et organismes desservis par le Centre des services de paye de la fonction publique, présenté selon le nombre d'années en attente de traitement



Source : D'après l'analyse effectuée par le Bureau du vérificateur général du Canada des données provenant de l'outil de gestion des cas de Services publics et Approvisionnement Canada

70. Selon le rythme actuel de traitement des demandes d'intervention de paye du Centre, nous estimons qu'il faudrait jusqu'en avril 2023 pour traiter les demandes en attente au mois de mars 2021. Le gouvernement s'attend à ce qu'il y ait toujours des demandes d'intervention de paye en attente de traitement dans le cadre normal des opérations de paye. Toutefois, nous encourageons le Centre à traiter les anciennes demandes et à prendre des mesures pour régler les demandes des employés et des employées dans des délais raisonnables afin qu'elles ne demeurent pas en attente pendant plusieurs années.

Nous poursuivons nos travaux sur les contrôles généraux informatiques à l'égard de l'administration de la paye

71. Dans notre commentaire de 2017-2018, nous avons fait état des faiblesses du contrôle interne dans le processus RH-à-Paye. De plus, au cours des derniers exercices, nous avons envoyé des lettres de recommandations qui soulignaient les faiblesses du contrôle interne à corriger par le gouvernement. Pour l'exercice considéré, nous avons effectué un suivi des contrôles généraux informatiques à l'égard de l'administration de la paye et avons noté que le gouvernement s'était amélioré dans certains domaines. Par exemple, pour le système de paye Phénix, des améliorations ont été apportées aux contrôles de gestion des droits d'accès et des changements.

72. Au cours de notre audit de 2020-2021, nous avons également amorcé des travaux d'audit liés à la conception des contrôles internes pour certaines applications de paye. Étant donné que le processus RH-à-Paye est très complexe et fait intervenir de nombreux systèmes, ces travaux se poursuivront dans le cadre de l'audit du prochain exercice. Il s'agit de travaux exploratoires qui pourraient nous ramener éventuellement à une stratégie d'appui sur les contrôles. Cependant, une telle stratégie pourrait ne pas être possible tant que des contrôles internes efficaces ne seront pas mis en œuvre dans le processus RH-à-Paye et que les questions liées à l'arriéré des demandes d'intervention de paye en attente de traitement et à la qualité des données ne seront pas réglées.

Nous continuons de surveiller les plans du gouvernement en vue d'une éventuelle transition vers un nouveau système de paye

73. Comme nous l'avons souligné dans notre commentaire de l'année dernière, nous craignons toujours que le nouveau système de ressources humaines et de paye qui sera établi par le gouvernement reproduise les lacunes que nous avons relevées dans le processus RH-à-Paye existant et entraîne le versement d'une rémunération erronée à certains membres du personnel. L'initiative en cours Prochaine génération, qui vise à remplacer le système de ressources humaines et de paye du gouvernement, devrait consister en une vaste initiative pluriannuelle. Nous notons que le gouvernement a récemment commencé des projets pilotes dans le cadre de cette initiative et planifie de mettre à l'essai les nouveaux systèmes de paye dans les ministères sélectionnés.

74. Comme il est important que le nouveau système de ressources humaines et de paye verse une rémunération exacte au personnel en temps opportun, nous continuerons d'agir à titre d'auditeur pour faire état des progrès réalisés par le gouvernement en vue d'établir un système à long terme de gestion des ressources humaines et de la paye qui est durable et efficient.

Stocks et éléments d'actif groupés de la Défense nationale

75. Depuis 18 ans, nous exprimons des préoccupations quant au fait que la Défense nationale éprouve des difficultés à comptabiliser correctement les quantités et la valeur de ses stocks. Nous avons aussi fait rapport sur les éléments d'actif groupés de la Défense nationale, qui sont des immobilisations corporelles gérées comme des stocks. Au 31 mars 2021, les stocks de la Défense nationale étaient évalués à environ 5,2 milliards de dollars (soit environ 53 % de la valeur totale des stocks du gouvernement). Ses éléments d'actif groupés, qui se chiffraient à environ 3,2 milliards de dollars, étaient comptabilisés dans les immobilisations corporelles du gouvernement.

La Défense nationale a fait progresser la mise en œuvre de son plan d'action à long terme, mais nous continuons de relever des erreurs dans ses stocks et ses éléments d'actif groupés

76. Au cours de l'exercice 2016-2017, la Défense nationale a présenté un plan d'action sur dix ans en matière de gestion des stocks au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes. Le plan décrit des mesures pour améliorer la comptabilisation, l'évaluation et la gestion des stocks du Ministère.

77. En mai 2021, la Défense nationale a indiqué que la plupart des initiatives du plan d'action avaient été réalisées. Malgré les difficultés opérationnelles éprouvées par le Ministère en raison de la pandémie, nous sommes toujours d'avis que les progrès accomplis sont encourageants. Une initiative clé, dont l'achèvement est prévu pour la fin de l'exercice 2026-2027, consiste à équiper le système de gestion des stocks du Ministère d'une capacité de lecture optique et de codage à barres moderne. À notre avis, il s'agit d'une initiative importante qui, une fois mise en œuvre, pourrait aider à renforcer la gestion des stocks et à améliorer l'exactitude de l'information sur les stocks et les éléments d'actif groupés.

78. Toutefois, nous avons encore relevé, lors de notre audit annuel, des écarts dans les quantités communiquées de stocks et d'éléments d'actif groupés. Nous avons observé que les stocks et les éléments d'actif groupés étaient sous-évalués d'une somme estimative de 176 millions de dollars à la date de clôture. Comme pour l'exercice précédent, nous avons constaté qu'environ le quart des éléments de notre échantillon comportait des erreurs dans au moins une des caractéristiques testées : quantités, valeurs ou classement. Il reste donc du travail à faire pour améliorer la comptabilisation des stocks et des éléments d'actif groupés dans les registres du Ministère.

79. Dans le cadre du plan d'action du Ministère, la direction a mis en place des processus pour corriger certaines faiblesses liées à la gestion et à la comptabilisation des stocks et des éléments d'actif groupés. Nous encourageons le Ministère à continuer de surveiller la mise en œuvre du plan et à peaufiner ses processus au sein des directions du matériel et des finances, en collaboration avec les Forces armées canadiennes, pour

résoudre les causes profondes de ces types d'erreurs. Tant que ce ne sera pas fait et que les contrôles internes à l'égard de la gestion et de la comptabilisation des stocks ne seront pas renforcés, ces niveaux d'écart dans les données sous-jacentes persisteront. Comme nous l'avons signalé par le passé, la tenue de registres adéquats et de contrôles rigoureux à l'égard de ces actifs joue un rôle important dans la capacité du Ministère d'exécuter ses programmes de façon efficace et économique.

L'amélioration des données sur les stocks est essentielle pour garantir l'efficacité des projets de technologies de l'information à venir

80. En plus de son initiative de lecture optique et de codage à barres, la Défense nationale planifie la mise à niveau future de son logiciel de planification des ressources d'entreprise. Ces deux projets joueront un rôle fondamental pour résoudre les problèmes d'exactitude des données sur les stocks.

81. Même si ces importantes modifications de logiciels ne seront mises en œuvre que dans plusieurs années, le fait de s'attaquer aux causes profondes des écarts et de renforcer les contrôles internes permettra de maximiser les avantages des investissements dans ces nouveaux systèmes.

À propos de nos audits d'états financiers

Pour en savoir davantage sur les travaux que mène le Bureau du vérificateur général du Canada à l'égard des états financiers du gouvernement, veuillez consulter la section « Audits d'états financiers » de notre site Web.

Glossaire

Audit de performance – Audit qui vise à déterminer si les programmes du gouvernement sont gérés avec le souci de l'économie, de l'efficacité et des effets sur l'environnement de ces programmes, et si des mesures sont en place pour déterminer leur efficacité.

Audit financier – Examen qui vise à confirmer si les chiffres présentés dans les états financiers, ou toute autre information financière qui s'y trouve, sont raisonnablement exacts. Ce type d'audit ne vise pas à examiner chaque dollar perçu ou dépensé, ni à déceler d'éventuels actes répréhensibles ou fraudes, ni à évaluer le bien-fondé des décisions stratégiques prises par le gouvernement.

Comptes publics du Canada – Rapport annuel du gouvernement, en trois volumes, qui contient les états financiers consolidés audités du gouvernement du Canada et d'autres informations financières non auditées, comme l'Analyse des états financiers et les tableaux auxiliaires.

Contrôle interne – Activité visant à atténuer les risques et à fournir une assurance raisonnable que les objectifs d'une organisation, y compris le respect des lois, des politiques et des règlements pertinents, seront atteints.

Cyberattaque – Exploitation délibérée de systèmes et de réseaux informatiques pour commettre divers actes malveillants comme voler, modifier ou détruire des renseignements.

Demande d'intervention de paye – Concerne une variété d'éléments : un changement dans l'adresse ou les renseignements bancaires d'une employée ou d'un employé, la saisie d'un congé parental ou d'une promotion, ou la correction d'une erreur dans un paiement, entre autres.

Dettes non échues – Dette du gouvernement du Canada émise sur les marchés financiers et autres obligations qui ne sont pas encore arrivées à échéance. La dette non échue comprend les obligations négociables, les bons du Trésor, les titres au détail, la dette libellée en devises et les obligations découlant de contrats de location-acquisition et de partenariats public-privé.

Événement subséquent – Événement qui se produit après la fin d'exercice d'une organisation, mais avant la publication des états financiers. L'événement peut fournir un supplément d'information relativement à des éléments compris dans les états financiers ou mettre en lumière des situations qui existaient à la date de fin d'exercice et qui ont une incidence sur les estimations utilisées pour établir les états financiers.

Lettre de recommandations – Lettre présentant les modifications qu'une organisation peut apporter à ses procédures afin d'améliorer ses systèmes de contrôle interne, de rationaliser ses activités ou d'améliorer ses pratiques de présentation de l'information financière.

Liquidité – Facilité avec laquelle un actif, ou un titre, peut être converti en trésorerie sans que cela n'ait d'incidence sur son prix du marché.

Maladie à coronavirus (COVID-19) – Maladie causée par le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SRAS-CoV-2).

Mesures budgétaires – Transactions gouvernementales qui influent sur l'excédent ou le déficit du gouvernement du Canada. Ces transactions sont présentées dans le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses du gouvernement.

Mesures fiscales – Changements aux taux et aux règles d'imposition pour atteindre des objectifs politiques.

Mesures macroprudentielles – Politiques financières visant à assurer la stabilité du système financier dans son ensemble afin d'éviter des perturbations importantes du crédit et des autres services financiers indispensables nécessaires à une croissance économique stable.

Mesures non budgétaires – Prêts, placements et avances du gouvernement du Canada qui ont une incidence sur sa situation financière, mais qui n'influent ni sur son excédent ni sur son déficit. Ces prêts, placements et avances sont présentés dans le Budget principal des dépenses et dans les budgets supplémentaires des dépenses du gouvernement.

Opinion d'audit non modifiée – Opinion exprimée par un auditeur lorsqu'il conclut que les états financiers donnent une image fidèle des opérations et des événements sous-jacents conformément au référentiel d'information financière applicable.

Paragraphe d'observations – Paragraphe dans un rapport d'auditeur indépendant visant à attirer l'attention des utilisatrices et des utilisateurs d'états financiers sur un point qui a été présenté ou qui a fait l'objet d'informations dans les états financiers et qui, selon le jugement de l'auditeur ou de l'auditrice, revêt une importance telle qu'il est fondamental pour la compréhension des états financiers par les utilisateurs ou utilisatrices.

Politique monétaire – Mesures prises par la banque centrale d'un pays pour atteindre les objectifs souhaités. L'objectif de la politique monétaire de la Banque du Canada est de préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Société d'État entreprise – Société d'État qui n'est pas dépendante de crédits parlementaires et dont la principale source de revenus consiste en la vente de biens et de services à des tiers.

Taux directeur – Taux cible de financement à un jour de la Banque du Canada, qui indique à quel taux d'intérêt les principales institutions financières peuvent se prêter des fonds pour une durée d'un jour (24 heures).

Annexe A – Mesures comprises dans le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19

Nous avons regroupé les mesures comprises dans le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 en fonction de notre examen des informations publiées par le gouvernement. Nous avons effectué un rapprochement entre les sommes dépensées ou avancées entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021 et les états financiers consolidés du gouvernement ou les états financiers des sociétés d'État, dans la mesure du possible. Pour certaines mesures, nous avons reproduit les montants estimatifs des dépenses, tels qu'ils ont été présentés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes.

N ^o	Mesure	Montant dépensé ou avancé du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 (en millions de dollars)	Compris dans le poste des Comptes publics (en millions de dollars)
Mesures de protection de la santé et de la sécurité			
1	Accord sur la relance sécuritaire*	15 843,5	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement (12 977 M\$) Stocks (2 867 M\$)
2	Aider les systèmes de soins de santé à se rétablir	4 000,0	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement
3	Soutien supplémentaire pour la recherche médicale et les vaccins*	2 466,7	Autres paiements de transfert (867 M\$) Charges payées d'avance (1 600 M\$)
4	Rentrée scolaire sécuritaire	2 000,0	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement
5	Financement pour de l'équipement de protection individuelle (EPI) et des fournitures*	1 816,5	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement (1 283 M\$) Stocks (533 M\$)
6	Plan de vaccination du Canada contre la COVID-19	1 000,0	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement
7	Soutien aux partenaires internationaux	698,8	Autres paiements de transfert
8	Accord sur la relance sécuritaire – Investissements fédéraux dans le dépistage, la recherche des contacts et la gestion des données*	532,8	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement
9	Fonds de réponse à la COVID-19*	417,8	Autres paiements de transfert
10	Soutenir une relance sécuritaire dans les communautés autochtones*	314,8	Autres paiements de transfert
11	Soutien des Forces armées canadiennes à la réponse à la COVID-19	292,4	Autres charges
12	Améliorer les mesures de santé publique dans les communautés autochtones*	279,0	Autres paiements de transfert

N°	Mesure	Montant dépensé ou avancé du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 (en millions de dollars)	Compris dans le poste des Comptes publics (en millions de dollars)
13	Soutien en matière d'équipement de protection individuelle et d'équipement connexe pour les travailleurs essentiels*	255,0	Autres paiements de transfert
14	Soutien à la recherche médicale sur la COVID-19 et au développement de vaccins*	239,4	Autres paiements de transfert
15	Installations de quarantaine et mesures frontalières liées à la COVID-19	227,8	Autres charges
16	Mesures d'aide pour les services sociaux et de santé dans les collectivités du Nord*	179,6	Autres paiements de transfert
17	Appuyer les mesures de santé publique dans les établissements correctionnels	156,3	Autres charges
18	Soins virtuels et soutien à la santé mentale*	137,3	Autres paiements de transfert
19	Soutenir et maintenir les activités de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada pendant la pandémie	107,3	Autres charges
20	Soutien à Santé Canada et à l'Agence de la santé publique du Canada*	83,7	Autres charges
21	Financement des services de TI, de l'infrastructure des TI et de la cybersécurité	80,9	Autres charges
22	Assistance consulaire aux Canadiens à l'étranger*	54,9	Autres charges
23	Communication et marketing en lien avec la COVID-19	45,1	Autres charges
24	Services de communication	26,8	Autres charges
25	Initiative canadienne pour des collectivités en santé	19,6	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement
26	Soutien pour les services d'inspection des aliments	19,4	Autres charges
27	Appuyer la prestation continue des principales prestations	17,8	Autres charges
28	Fonds pour des contre-mesures médicales en cas de menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, incluant la grippe pandémique	15,4	Autres charges
29	Intervention de santé publique immédiate	12,5	Autres charges
30	Campagne de publicité : Plan d'intervention du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19*	10,0	Autres charges
31	Améliorer la ventilation dans les immeubles publics	0,2	Autres charges
32	Soutien aux opérations judiciaires et accès à la justice	0,1	Autres charges
Total partiel – Mesures de protection de la santé et de la sécurité		31 351,4	
Mesures de soutien direct aux particuliers			
33	Prestation canadienne d'urgence*	63 693,3	Prestation canadienne d'urgence et Prestations canadiennes de la relance économique (39 049 M\$) Assurance-emploi et mesures de soutien (24 644 M\$)

N°	Mesure	Montant dépensé ou avancé du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 (en millions de dollars)	Compris dans le poste des Comptes publics (en millions de dollars)
34	Prestation canadienne de la relance économique	14 417,3	Prestation canadienne d'urgence et Prestations canadiennes de la relance économique
35	Bonification du crédit pour la taxe sur les produits et services	5 425,0	Autres taxes et droits (réduction)
36	Complément salarial pour les travailleurs essentiels	2 884,2	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement
37	Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants*	2 880,4	Autres paiements de transfert
38	Versement unique aux bénéficiaires de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti*	2 455,0	Autres paiements de transfert
39	Bonification de l'Allocation canadienne pour enfants	2000,0	Prestations pour enfants
40	Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants	1 956,7	Prestation canadienne d'urgence et Prestations canadiennes de la relance économique
41	Mesures temporaires visant à faciliter l'accès aux prestations d'assurance-emploi	1 634,0	Assurance-emploi et mesures de soutien
42	Appuyer les efforts de formation professionnelle des provinces et des territoires dans le cadre de la reprise économique à la suite de la pandémie de COVID-19*	1 499,3	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement
43	Accroître l'aide financière aux étudiants pour l'automne 2020	1 350,9	Autres paiements de transfert
44	Soutien aux personnes handicapées*	810,3	Autres paiements de transfert
45	Prestation canadienne de maladie pour la relance économique	409,4	Prestation canadienne d'urgence et Prestations canadiennes de la relance économique
46	Prestation canadienne d'urgence – Frais d'administration*	287,6	Autres charges
47	Soutien au Programme d'aide au revenu dans les réserves*	262,2	Autres paiements de transfert
48	Financement pour l'Agence du revenu du Canada, pour les mesures économiques en réponse à la COVID-19*	219,4	Autres charges
49	Assurer l'accès aux centres d'appels de l'Agence du revenu du Canada*	97,5	Autres charges
50	Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants – Frais d'administration*	17,6	Autres charges
51	Subvention salariale pour le personnel des fonds non publics, Forces armées canadiennes	11,2	Autres charges
52	Améliorer notre capacité d'atteindre tous les Canadiens et Canadiennes	10,9	Autres charges
53	Soutien aux enfants et aux jeunes*	4,2	Prestations pour enfants
54	Moratoire sur les prêts d'études canadiens	2,5	Autres charges
55	Report des paiements des prêts hypothécaires assurés	Note de bas de page A	S.O. – Note de bas de page A
Total partiel – Mesures de soutien direct aux particuliers		102 328,9	

N°	Mesure	Montant dépensé ou avancé du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 (en millions de dollars)	Compris dans le poste des Comptes publics (en millions de dollars)
Mesures de soutien direct aux entreprises			
56	Subvention salariale d'urgence du Canada	79 277,7	Subvention salariale d'urgence du Canada
57	Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes – Incitatif de prêt	13 084,7	Autres paiements de transfert
58	Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	4 045,0	Autres paiements de transfert
59	Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial*	2 147,0	Autres paiements de transfert
60	Fonds d'aide et de relance régionale*	1 869,3	Autres paiements de transfert
61	Nettoyage d'anciens puits pétroliers et gaziers	1 720,0	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement (1 520 M\$) Autres prêts, placements et avances (200 M\$)
62	Fonds de soutien aux communautés autochtones*	1 027,7	Autres paiements de transfert
63	Subvention salariale temporaire	888,3	Subvention salariale d'urgence du Canada
64	Élargissement des programmes fédéraux d'emploi et de perfectionnement des compétences pour les jeunes*	880,0	Autres paiements de transfert
65	Initiative pour la création rapide de logements*	870,4	Autres charges
66	Soutien aux organisations chargées de la culture, du patrimoine et du sport*	497,9	Autres paiements de transfert
67	Soutien pour le milieu de la recherche universitaire du Canada*	434,5	Autres paiements de transfert
68	Soutien aux personnes sans abri (par l'intermédiaire de Vers un chez-soi)*	394,1	Autres paiements de transfert
69	Investissements dans les mesures de santé publique dans les collectivités autochtones	382,8	Autres paiements de transfert
70	Fonds d'urgence pour l'appui communautaire*	349,7	Autres paiements de transfert
71	Soutien pour les travailleurs du secteur de l'énergie extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador	320,0	Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement
72	Soutien aux entreprises autochtones et aux institutions financières autochtones*	228,8	Autres paiements de transfert
73	Soutien aux banques alimentaires et aux organisations alimentaires locales*	170,9	Autres paiements de transfert
74	Soutien pour les agricultrices et agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et la chaîne d'approvisionnement*	157,5	Autres paiements de transfert
75	Soutien aux pêcheuses et pêcheurs*	144,8	Autres paiements de transfert
76	Soutien aux économies et aux entreprises autochtones locales*	133,0	Autres paiements de transfert
77	Prolongation ciblée du Programme d'aide à l'innovation*	127,3	Autres paiements de transfert
78	Soutien à la Croix-Rouge canadienne*	99,3	Autres paiements de transfert

N°	Mesure	Montant dépensé ou avancé du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 (en millions de dollars)	Compris dans le poste des Comptes publics (en millions de dollars)
79	Financement pour VIA Rail Canada Inc.	90,4	Autres charges
80	Soutien au bien-être mental des Autochtones*	82,4	Autres paiements de transfert
81	Soutien aux entreprises du système alimentaire qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires*	74,0	Autres paiements de transfert
82	Soutien à l'accès aérien essentiel aux collectivités éloignées	68,3	Autres paiements de transfert
83	Soutien aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, y compris dans les collectivités autochtones*	50,0	Autres paiements de transfert
84	Lutte contre l'écllosion de la COVID-19 chez les travailleurs étrangers temporaires dans les exploitations agricoles*	49,3	Autres paiements de transfert
85	Lutte contre la violence fondée sur le sexe pendant la pandémie de COVID-19*	48,9	Autres paiements de transfert
86	Soutien aux transformateurs de poissons et de produits de la mer*	45,2	Autres paiements de transfert
87	Augmentation de la capacité de biofabrication – Installation Royalmount du Conseil national de recherches du Canada*	43,5	Autres paiements de transfert
88	Appuyer les centres de détresse et le portail Espace mieux-être Canada	41,7	Autres paiements de transfert
89	Remplacement des recettes et allègement des loyers de Parcs Canada	35,7	Autres paiements de transfert
90	Fonds de réduction des émissions pour le secteur pétrolier et gazier	31,7	Autres paiements de transfert
91	Soutien au secteur de la radiodiffusion	31,4	Autres paiements de transfert
92	Soutien à la sécurité des opérations dans le secteur forestier	30,1	Autres paiements de transfert
93	Soutien aux musées nationaux du Canada*	25,7	Autres charges
94	Soutien aux organisations de vétérans*	20,0	Autres paiements de transfert
95	Élargissement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés*	20,0	Autres paiements de transfert
96	Soutien au Centre national des Arts du Canada*	18,2	Autres charges
97	Allègement financier pour les Premières Nations par l'intermédiaire de l'Autorité financière des Premières Nations	17,1	Autres paiements de transfert
98	Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat – Supplément pour l'écosystème	15,0	Autres paiements de transfert
99	Formation des préposées et préposés au service de soutien personnel et autres mesures pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans les soins de longue durée et à domicile*	12,6	Autres paiements de transfert
100	Fonds d'urgence pour Granville Island*	10,4	Autres paiements de transfert
101	Appuyer le système de radiodiffusion du Canada	7,9	Autres paiements de transfert
102	Soutien aux entreprises des rues commerçantes	7,8	Autres paiements de transfert

N°	Mesure	Montant dépensé ou avancé du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 (en millions de dollars)	Compris dans le poste des Comptes publics (en millions de dollars)
103	Soutien à La Société des ponts fédéraux Limitée*	5,8	Autres charges
104	Soutien à l'Office national du film	4,7	Autres charges
105	Investissements dans les établissements de soins de longue durée et les autres installations de soins de soutien	4,7	Autres paiements de transfert
106	Amélioration au programme Travail partagé	4,4	Autres paiements de transfert
107	Service numérique canadien	3,6	Autres paiements de transfert
108	Remboursement selon l'étude d'impact sur le marché du travail	2,8	Autres paiements de transfert
109	Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes – Frais d'administration	1,8	Autres charges
110	Recherche innovante et soutien pour les nouvelles approches et technologies de dépistage de la COVID-19	1,6	Autres paiements de transfert
111	Initiative du transport aérien régional	1,1	Autres paiements de transfert
112	Fonds pour soutenir la reprise des activités des employeurs relevant de la compétence fédérale	0,9	Autres paiements de transfert
113	Soutien à l'industrie audiovisuelle*	0,8	Autres paiements de transfert
114	Renonciation aux droits de licence de radiodiffusion	Note de bas de page A	S.O. – Note de bas de page A
115	Report des loyers des baux fonciers des aéroports	Note de bas de page B	S.O. – Note de bas de page B
116	Renonciation aux intérêts sur les primes d'assurance-dépôts	Note de bas de page B	S.O. – Note de bas de page B
Total partiel – Mesures de soutien direct aux entreprises		110 160,2	
Total – Mesures de protection de la santé et de la sécurité et mesures de soutien direct aux particuliers et aux entreprises		243 840,5	
Soutien fiscal à la liquidité			
117	Report des paiements au titre des déclarations de revenus des particuliers jusqu'au 30 septembre 2020	Note de bas de page B	S.O. – Note de bas de page B
118	Report des versements de la taxe de vente et des droits de douane	Note de bas de page B	S.O. – Note de bas de page B
119	Appui pour les emplois et les activités sécuritaires dans le secteur des petites sociétés minières	Note de bas de page B	S.O. – Note de bas de page B
Autres services de soutien à la liquidité et d'allègement du capital			
120	Comptes d'urgence pour les entreprises canadiennes	44 881,1	Autres prêts, placements et avances
121	Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés	5 817,0	Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques et rapport annuel de la Société canadienne d'hypothèques et de logement

N°	Mesure	Montant dépensé ou avancé du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 (en millions de dollars)	Compris dans le poste des Comptes publics (en millions de dollars)
122	Programme de crédit aux entreprises et autres programmes de crédit	3 695,8	Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques et rapports annuels de la Banque de développement du Canada (3 408 M\$) et d'Exportation et développement Canada (288 M\$)
123	Élargissement des critères d'admissibilité à l'assurance de portefeuille	Note de bas de page A	S.O. – Note de bas de page A
124	Soutien pour le secteur agricole et agroalimentaire	891,0	Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques et rapport annuel de Financement agricole Canada
125	Crédit d'urgence pour les grands employeurs	319,0	Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques et rapport annuel de la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada
126	Mesures de la Banque du Canada visant à soutenir l'économie et le système financier du Canada	Note de bas de page C	Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques et rapport annuel de la Banque du Canada
127	Allègement du capital (réserve pour stabilité intérieure du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada)	Note de bas de page A	S.O. – Note de bas de page A
Total partiel – Autres services de soutien à la liquidité et d'allègement du capital		55 603,9	
Total – Mesures de protection de la santé et de la sécurité, mesures de soutien direct aux particuliers et aux entreprises, et services de soutien à la liquidité et d'allègement du capital		299 444,4	

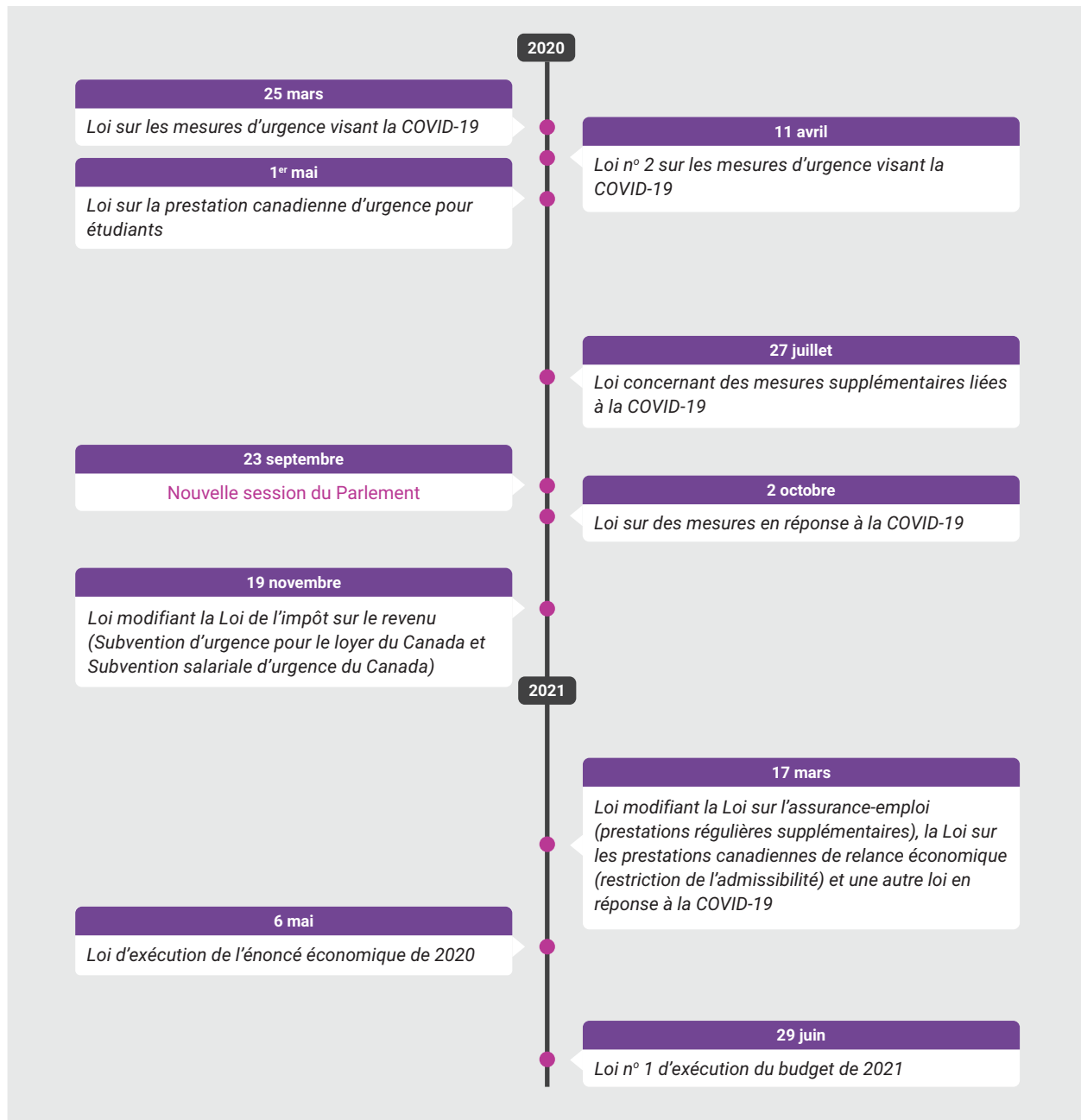
*Cette mesure est en lien avec la partie 3 de la *Loi sur les mesures d'urgences visant la COVID-19*.

Note de bas de page A : La mesure a consisté en des modifications réglementaires ou d'autres mécanismes de soutien qui n'ont pas entraîné de sommes avancées ou de montants passés en charges.

Note de bas de page B : La mesure a consisté en un report des revenus du gouvernement.

Note de bas de page C : La mesure a consisté en des mesures de politique monétaire prises par la Banque du Canada.

Annexe B – Chronologie des principales lois fédérales liées aux dépenses relatives à la COVID-19



Source : d'après des renseignements tirés du site Web du Parlement du Canada

